Image not found or type unknown

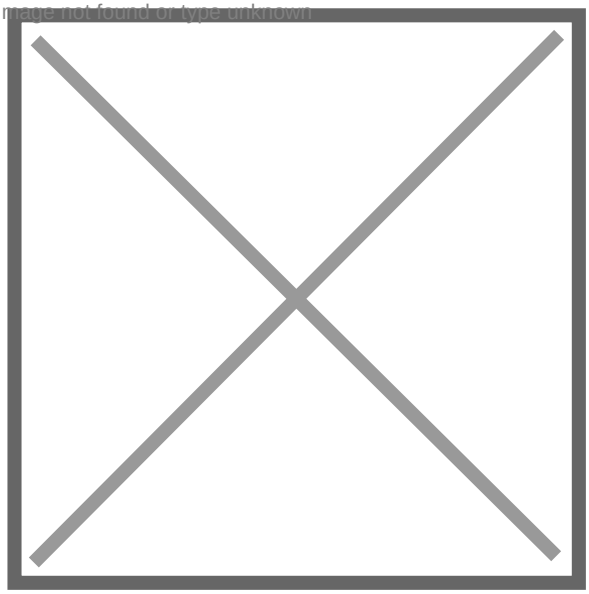

Vice caché sur l'état des murs d'un appartement

Par **hololl**, le **19/09/2013** à **12:12**

En location ICF Méditerranée depuis 8 ans, j'ai voulu repeindre mon F3. Là, surprise, en voulant arracher le papier je découvre qu'il est collé directement sur le plâtre, sans sous couche ni enduit. On voit les grafs de chantier. Le papier est d'une seule couche d'origine (plus de 20 ans). Les murs et les plafonds sont bruts de décoffrage. Je voudrais faire les travaux moi-même,puis-je demander une participation aux frais au bailleur? Quels sont mes droits et si oui comment faire? J'ai 59 ans et je suis un peu perdu.. Merci d'avance pour votre aide!![smile7]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés